

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 11, N° 38
le 26 octobre 1983

Le « Chinook » l'un des meilleurs ultra-légers au monde	1
Réponse canadienne pour les dommages causés à Aeroflot	2
Exemption fiscale	2
Visite au Canada du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas	2
Le gouverneur général remet les insignes de l'Ordre du Canada	3
Visite du ministre Whelan en Europe de l'Est et en Éthiopie	3
Nombreux terminaux de messages et données à haute fréquence	4
Le prix Gordon Royal Maybee est décerné au ministère des Pêches et des Océans	4
Comité des Nations unies à Ottawa	5
Contre les maux de dos	6
Dévoilement d'une plaque en l'honneur d'Alphonse Desjardins	6
Du granite québécois pour les gratte-ciel de New York	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le « Chinook » l'un des meilleurs ultra-légers au monde

M. Terry Jones, à qui les exploits en deltaplane ont valu le surnom de Birdman (homme-oiseau), s'est lancé dans une toute nouvelle aventure, sans toutefois quitter le domaine de l'aviation, les avions dits ultra-légers.

Depuis quelques années, les deltaplanes ont été transformés et même motorisés : les premiers étaient propulsés par de petits moteurs prélevés sur des tronçonneuses et des tondeuses à gazon. Les derniers ultra-légers sont certes beaucoup plus sophistiqués : ils ressemblent de plus en plus à de véritables petits appareils volants. La dernière création de M. Jones, le *Chinook*, comporte même un cockpit fermé.

Agé de 41 ans, Terry Jones fut affublé du surnom de Birdman il y a plus de dix ans, alors qu'il effectuait des démonstrations de deltaplane dans des foires populaires et des rencontres sportives.

Il rappelle que les ultra-légers n'ont commencé à évoluer que tout récemment.

Le *Chinook*, un des meilleurs ultra-légers du monde a été inventé grâce au

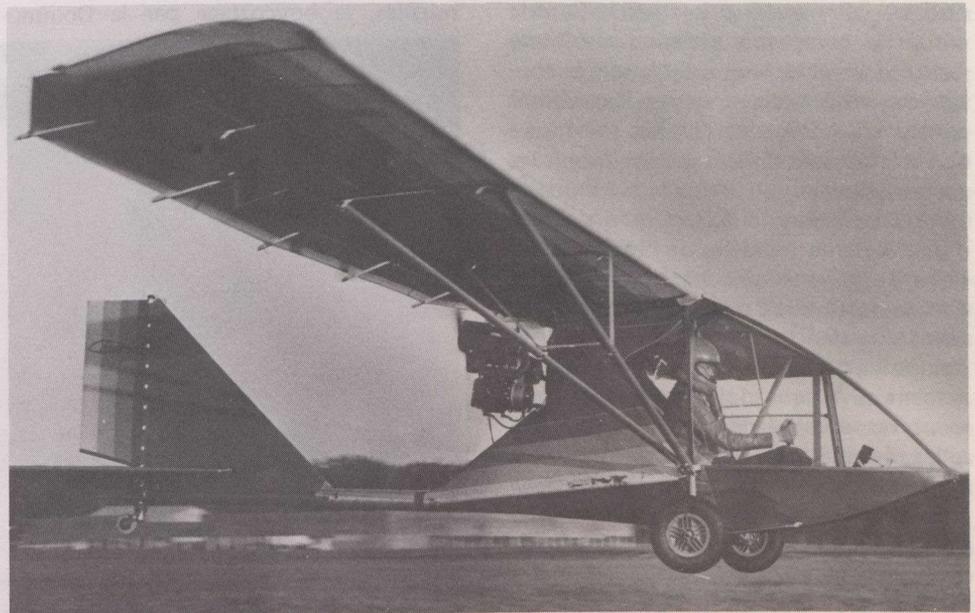
concepteur Vladimir Talanczuk. Les concessionnaires américains et canadiens s'entendent pour confirmer ce fait.

Le *Chinook* a pris la seconde place lors d'une récente compétition internationale pour ces appareils, à Oshkosh, au Wisconsin (États-Unis).

Le dessinateur Vladimir Talanczuk, âgé de 39 ans, est le véritable créateur du *Chinook* que l'usine Birdman produit au rythme de 40 à 50 unités par mois. M. Talanczuk avait déjà manufacturé des deltaplanes et des avions légers.

Cinq des deltaplanes motorisés de Vladimir Talanczuk sont d'ailleurs inscrits dans le *Jane's All World Book of Aircraft*, bible du monde de l'aéronautique. Le dessinateur avait d'ailleurs lui-même fait voler une de ses créations lors d'une compétition mondiale, en 1979, à Grenoble, en France.

La manufacture Birdman, à Edmonton (Alberta), vend ses ultra-légers dans toutes les régions du Canada, aux États-Unis, au Japon et dans plusieurs autres pays. Au cours des douze prochains mois,



M. Terry Jones, surnommé Birdman (l'homme-oiseau) grâce à ses exploits en deltaplane, manufacture aujourd'hui le Chinook, un ultra-léger classé parmi les meilleurs au monde.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

M. Jones croit que le marché américain absorbera 50 p. 100 des appareils qui sortiront de sa chaîne de montage.

Selon M. Jones, les ultra-légers sont surtout populaires chez les pilotes d'avions commerciaux qui adorent ce sport peu coûteux.

L'ultra-léger peut même être acheté en pièces détachées. Il faut environ 40 heures de travail pour assembler l'appareil, tout dépendant de la compétence de l'acheteur.

Par ailleurs, il s'agit d'un sport des plus sécuritaires. L'appareil vole avec souplesse, dans la direction désirée et sans danger.

Même quand un ultra-léger touche des fils électriques ou des arbres, de dire M. Jones, personne n'est généralement blessé gravement, car ces appareils se déplacent à une vitesse relativement réduite qui varie entre 25 et 40 kilomètres-heure.

La réglementation exige un permis spécial des pilotes d'ultra-légers, même s'ils possèdent déjà un permis ordinaire. Cette mesure n'a aucunement réduit les ventes d'ultra-légers, affirme M. Jones.

Réponse canadienne pour les dommages causés à Aeroflot

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé le 28 septembre que l'ambassadeur du Canada à Moscou a considéré comme dénuée de tout fondement la déclaration d'un représentant du ministère des Affaires étrangères de l'Union soviétique dans laquelle celui-ci critique les mesures prises par le Canada contre la compagnie aérienne soviétique Aeroflot et allègue que ces mesures contreviennent à l'accord de services aériens conclu en 1970 avec l'Union soviétique et réclame une indemnisation pour les pertes subies.

M. MacEachen a déclaré qu'il s'agit là d'une évidente tentative de l'Union soviétique de se soustraire à sa responsabilité dans la destruction du *Boeing* sud-coréen qui a entraîné la mort de 269 passagers innocents, dont dix Canadiens. Le gouvernement soviétique doit être tenu pleinement responsable de cette tragédie. De telles réclamations, qui ne sont fondées ni dans le droit ni dans les faits, ne peuvent atténuer sa responsabilité pour une violation flagrante des principes généraux du droit international ainsi que des règles et pratiques reconnues par l'aviation civile internationale.

M. MacEachen a rappelé que le Conseil

de l'Organisation de l'aviation civile internationale a adopté, par une majorité écrasante, une résolution déplorant vivement l'attaque et la destruction d'un aéronef exploité en trafic commercial international, ces actes étant « incompatibles avec les normes régissant le comportement international et les considérations humanitaires les plus élémentaires, ainsi qu'avec les règles, normes et pratiques recommandées dans la Convention de Chicago... »

M. MacEachen a noté qu'il n'a toujours pas été donné de réponse aux demandes d'explications du Canada au sujet de l'incident, pas plus qu'au message personnel qu'il a lui-même adressé au ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique. Le ministre des Affaires extérieures a déclaré que le Canada continuerait de réclamer à l'Union soviétique, à qui il incombe d'assumer la responsabilité de ses actes, le versement d'une indemnité pour la perte de vies et de biens canadiens.

Visite au Canada du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas

Le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Hans van den Broek, a effectué une visite au Canada du 22 au 24 septembre.

Lors de cette visite, M. van den Broek a eu des entretiens avec M. MacEachen sur différents aspects des relations canado-néerlandaises et sur des questions multilatérales d'intérêt mutuel.

Les ministres ont abordé différents sujets, dont le désarmement nucléaire, les missiles, le boycottage par la Commu-

Exemption fiscale

Le gouvernement vient de déposer aux Communes son projet de loi d'exemption fiscale sur les gains de capitaux diminués par l'inflation. En fait, cette loi, dite Programme d'épargne indexé, est en vigueur depuis le 12 octobre.

Dans le cadre de ce programme, tout détenteur d'actions ordinaires de sociétés canadiennes inscrites aux bourses du pays, peut payer des impôts sur ses gains de capitaux en tenant compte du fait qu'ils ont été réduits par l'inflation.

M. Allan MacEachen, ancien ministre des Finances, avait présenté ce programme dans son budget de juin 1982. M. Marc Lalonde l'a présenté de nouveau dans son budget du 19 avril dernier. Le gouvernement espère ainsi encourager les Canadiens à investir une plus grande partie de leurs économies dans les sociétés canadiennes et les aider lorsqu'elles ont besoin de comptant.

nauté économique européenne des peaux de phoques du Canada et une exposition de voiliers à Québec.

La conversation a aussi porté sur des questions commerciales et sur la situation en Amérique centrale.

M. MacEachen a offert un déjeuner en l'honneur de M. van den Broek auquel avaient été conviés des gens d'affaires canadiens d'origine hollandaise ainsi que des gens d'affaires canadiens qui traitent avec la Hollande.



M. MacEachen (à gauche) lors de ses entretiens avec M. Hans van den Broek.

Le gouverneur général remet les insignes de l'Ordre du Canada

Un groupe de 66 Canadiens a reçu des insignes de l'Ordre du Canada au cours d'une cérémonie présidée par le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, le 5 octobre.

Le gouverneur général a remis les insignes à un Compagnon, 23 officiers et 42 membres lors d'une réception offerte à sa résidence. Parmi les nouveaux médaillés, on pouvait reconnaître de nombreux

hommes d'affaires, des écrivains, des médecins, des bénévoles, des athlètes et des artistes dont la tâche exceptionnelle « autrement n'aurait pas été reconnue », comme l'a déclaré le représentant de la reine dans son message de clôture.

Parmi les récipiendaires, le Dr Helen Morton, d'Ottawa, a été décorée de l'Ordre du Canada, pour son travail comme chimiste et pour le dévouement avec lequel elle s'est attachée à faire reconnaître les droits des personnes handicapées, en particulier, en ce qui concerne l'emploi.

Le relieur Pierre Ouvrard de Saint-Paul de l'Île (Québec) était au nombre des décorés. Il est maintenant reconnu mondialement pour son travail. D'abord relieur, il s'est spécialisé dans « l'habillage » luxueux des livres en utilisant des matières comme le bois, l'écorce, le verre. Ses œuvres d'art peuvent d'ailleurs être vues au Musée du Québec, à la Bibliothèque nationale, à l'ambassade canadienne à Moscou, au Vatican, ainsi que dans de nombreuses collections privées et publiques au Canada et à l'étranger.

Une Indienne de la tribu Abenaki, Alanis Obomsawin a également été décorée pour son dévouement à l'égard des siens ainsi que pour la préservation de l'héritage culturel indien. Elle est chanteuse, conteuse, écrivain et cinéaste à l'Office national du film.



Le gouverneur général, M. Edward Schreyer décore le Dr Helen Morton de l'Ordre du Canada.

Parmi les nouveaux membres, on reconnaissait Jean Lapointe, comédien et chanteur bien connu de Montréal, Mlle Debbie Brill, de Burnaby, en Colombie-Britannique qui s'est signalée au cours des dernières années sur la scène du sport amateur international comme championne incontestée du saut en hauteur.

Un autre Canadien qui œuvre depuis 40 ans au Chili, le père Joseph Doherty, a eu l'insigne de l'Ordre du Canada. Il dirige un orphelinat dans la ville de Talagante.



M. Schreyer félicite Mlle Debbie Brill lors de la remise de l'insigne de l'Ordre du Canada.

Photos Canapress

Visite du ministre Whelan en Europe de l'Est et en Éthiopie

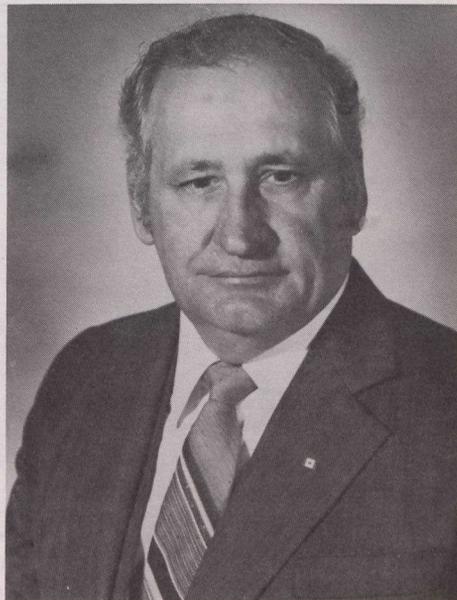
Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, s'est rendu en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie, pour y signer des accords visant à accroître la collaboration scientifique en agriculture entre le Canada et ces pays de l'Europe de l'Est.

M. Whelan s'est aussi rendu à Rome et en Éthiopie, à titre de Président du Conseil mondial de l'alimentation.

Le Canada produit un grand nombre de denrées alimentaires semblables à celles de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie, en particulier du bétail, des produits horticoles et des céréales.

Selon M. Whelan, l'accord signé avec la Yougoslavie permettrait d'échanger des renseignements sur la lutte contre les insectes ravageurs, du matériel génétique, des fruits et du maïs.

Le protocole d'entente conclu avec la Tchécoslovaquie, a porté spécifiquement sur des activités relatives à la médecine



M. Eugene Whelan

vétérinaire et a officialisé les bonnes relations établies avec ce pays depuis plusieurs années.

Le Ministre a profité de son séjour dans ces deux pays, en août dernier, pour visiter des installations agricoles.

A Rome, M. Whelan a rencontré le personnel du Conseil mondial de l'alimentation dont il a été élu président en juin cette année.

« C'est la première fois que je rencontrerai le personnel du Conseil depuis mon élection à la présidence. Ensemble, nous étudierons le calendrier des activités pour la prochaine année », a précisé le Ministre.

De Rome, M. Whelan s'est rendu en Éthiopie, l'un des pays africains les plus ravagés par la sécheresse, par la faim, la malnutrition et la misère qui en résultent.

Rappelons que ce pays constitue l'un des principaux secteurs d'activités pour de nombreux organismes des Nations unies voués à combattre la faim et à développer la production alimentaire.

Nouveaux terminaux de messages et données à haute fréquence

Un prototype de terminal de messages et données à haute fréquence pouvant améliorer substantiellement les communications radio à travers le Canada pour les diverses opérations et les unités de recherche du ministère fédéral des Pêches et des Océans (MPO) a été élaboré par des scientifiques du ministère fédéral des Communications (MC) avec la collaboration de ceux du MPO et présenté récemment aux 75 000 participants de la Conférence sur la technologie hauturière à Houston (Texas).

Ce terminal est conçu de façon à augmenter les communications radio à haute fréquence actuelles en les rendant capables de transmettre, d'une façon discrète, le texte de messages imprimés au moyen des circuits audio normaux.

Les représentants du MPO et du MC ont testé ce prototype sur le terrain en plusieurs endroits du Canada au cours de l'année dernière. Les résultats ont été encourageants.

Au cours des essais techniques sur le terrain, l'équipement a été expérimenté dans des conditions géographiques, atmosphériques et techniques généralement défavorables. Ce terminal a servi à la transmission de messages à la fois opérationnels et privés. Des milliers de messages ont été transmis par l'entremise de plusieurs canaux tout au cours de la journée et de la nuit, sur terre comme sur mer. La distance entre les points de communications pouvait atteindre jusqu'à 2 200 km.

Le système actuel d'envoi de messages radio par télécrypteur peut être onéreux

et incertain s'il porte sur de longues distances et si les conditions de transmission sont défavorables. Les ingénieurs considèrent le nouveau système proposé comme économique et moins susceptible de subir des interférences atmosphériques ou artificielles. Des techniques perfectionnées de modulation et de codage ont été incorporées dans un protocole de liaison de données à haute fréquence, afin de permettre la communication des données lorsque les conditions ne permettent pas la transmission intelligible par la voix.

On s'attend que ces nouveaux terminaux de fabrication canadienne puissent être disponibles sur le marché à moins de 5 000 \$. Des équipements commerciaux concurrentiels de transmission de provenance étrangère dotés de caractéristiques quelque peu similaires, sont vendus entre 20 000 \$ et 40 000 \$.

Ce terminal, qui pèse moins de cinq kilos, ressemble à une machine à écrire portable. Il présente l'avantage de recevoir et de transmettre à partir d'un ou de plusieurs endroits et les messages peuvent être confirmés instantanément.

Ce terminal relie aussi l'équipement radio au réseau téléphonique ordinaire, par l'entremise d'un certain nombre de contrôles ou de points d'accès. Sa mobilité et sa portativité ont été démontrées en certains endroits du pays où le personnel du MPO travaille fréquemment, hors d'atteinte, loin de ses bureaux ou de ses bases d'opération ordinaires pendant des périodes plus ou moins longues ou dans des conditions imprévisibles.

Il contribuera à l'amélioration de la

sécurité du personnel du MPO et rendra de meilleurs services à l'industrie des pêches en transmettant une information précise et continuellement à jour. Cette pièce d'équipement servira également à plusieurs usages dans l'exploration pétrolière hauturière, les expéditions géologiques et les opérations dans les régions éloignées.

Le prix Gordon Royal Maybee est décerné au ministère des Pêches et des Océans

Le ministère des Pêches et des Océans a gagné le prestigieux prix Gordon Royal Maybee pour la production de caviar doré de corégone provenant des lacs canadiens.

Le prix a été décerné lors des cérémonies d'ouverture de la 26^e Conférence annuelle de l'Institut canadien de science et de technologie alimentaire (ICSTA), qui s'est déroulée à Ottawa.

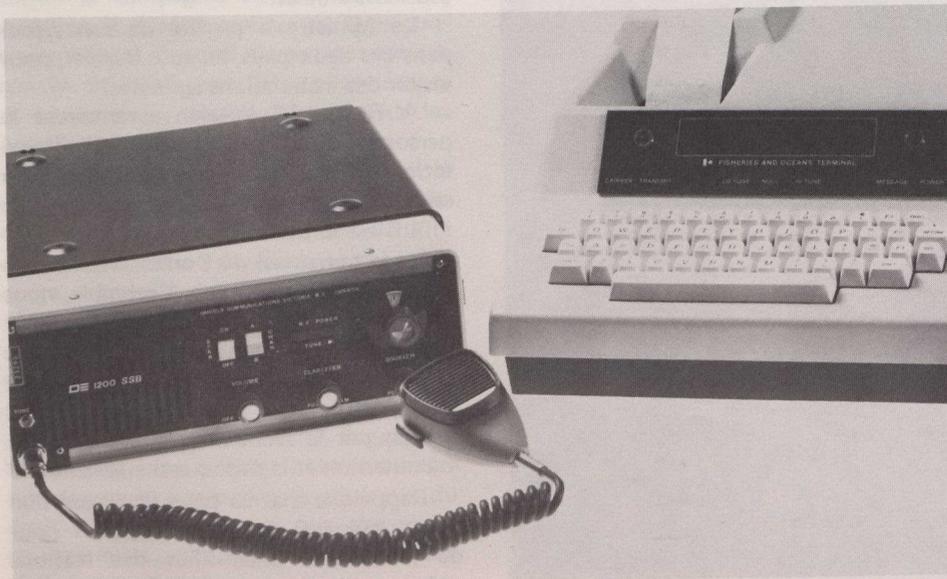
La production et la mise en marché de ce caviar a eu d'importantes répercussions sur les pêches en eau douce; notons que le corégone est devenu, en effet, l'une des plus importantes espèces d'eau douce sur le plan commercial, que ce soit du point de vue du volume ou de celui des retombées économiques.

Le nouveau produit augmente d'environ 30 p. 100 la valeur des prises, crée des emplois saisonniers dans le secteur primaire de la transformation et fait d'un sous-produit, auparavant rejeté, une source intéressante de nourriture.

L'ICSTA accorde le prix Gordon Royal Maybee en reconnaissance d'une application exceptionnelle réalisée par une entreprise ou une institution canadienne dans les domaines de la production, de la transformation, du transport, de l'entreposage ou du contrôle de la qualité des aliments. C'est la première fois que ce prix est décerné pour une contribution apportée à l'industrie de la pêche.

La saveur douce et légèrement salée du caviar de corégone des lacs canadiens, sa couleur dorée naturelle et sa qualité uniforme ont fait de ce caviar un produit exceptionnel de l'industrie de la pêche en eau douce du Canada.

La première étape de la transformation, qui s'effectue à quai, comprend le nettoyage, le salage et l'emballage en vrac des œufs. Ceux-ci sont ensuite expédiés à l'Office de commercialisation des poissons d'eau douce, à Winnipeg (Manitoba), où s'effectuent la mise en conserve, la pasteurisation et la mise en marché.

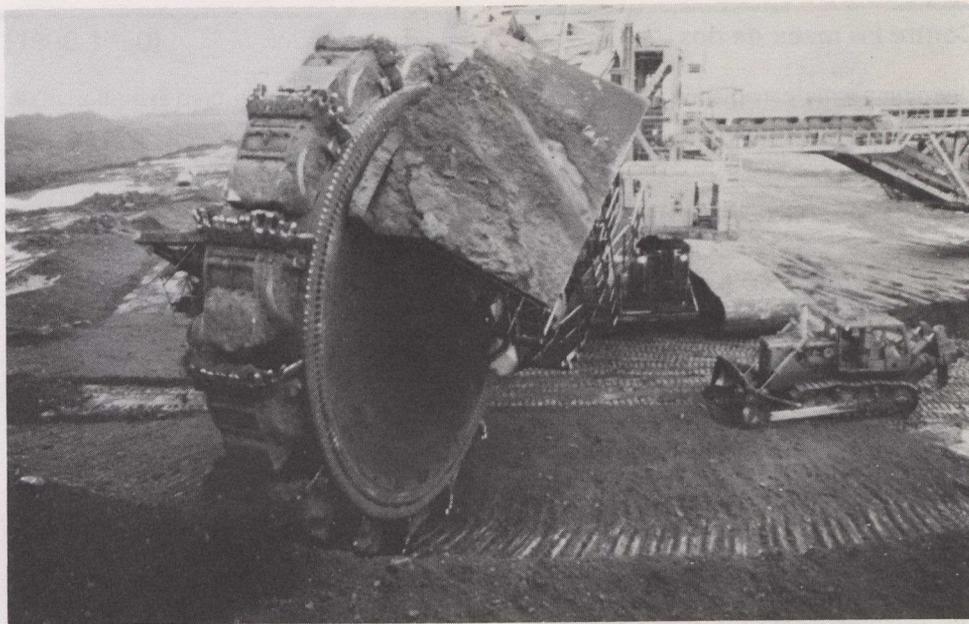


Un prototype de terminal de messages et données à haute fréquence.

Comité des Nations unies à Ottawa

Près de 150 délégués de 34 pays se sont réunis à Ottawa, début septembre, pour y discuter de la planification et de la construction d'habitations, dans le cadre de la 44^e assemblée annuelle du Comité de l'habitation, de la construction et de l'urbanisme (CHCU) de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (Organisation des Nations unies).

Habituellement les sessions du comité se tiennent à Genève mais le Canada a été choisi cette année afin de faciliter le voyage d'étude que les délégués devaient entreprendre dans plusieurs villes du



Jim Merritew

L'extraction des sables bitumineux Syncrude est effectuée dans une région éloignée qui présente des problèmes de logement particuliers.

Canada. La seule session organisée hors de l'Europe remonte à 1964. Le Comité s'était alors réuni aux États-Unis.

Les 34 pays participants comprenaient les pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest, les États-Unis et le Canada. Ce dernier est membre actif de la CEE depuis 1973. Des représentants de la Société centrale d'hypothèque et de logement et de l'Agence canadienne de l'habitation ont participé régulièrement aux sessions annuelles du CHCU depuis 1974.

Les sujets abordés au cours de cette session touchaient à un ensemble de problèmes qu'affrontent les pays de la CEE :

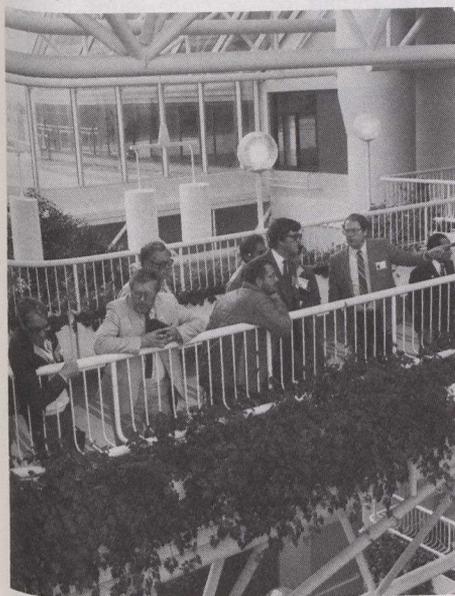
les problèmes d'ordre social, économique et matériel résultant de l'accroissement rapide des villes, des utilisations de terrains, du vieillissement et de la détérioration des parcs de logements, de l'inflation et de la fluctuation des taux d'intérêt. Parmi les autres sujets de préoccupation on retrouvait la rénovation ou remise en état de vieux édifices, les économies d'énergie et la préservation du patrimoine culturel.

Les délégués ont visité, entre autres, Montréal, où ils ont été témoins de la rénovation du centre-ville, de la protection et de la réutilisation de bâtiments anciens. À Edmonton (Alberta), ils ont visité les aires de loisirs situées près du centre-ville et d'importants lotissements en banlieue. À Fort McMurray (Alberta), ils ont constaté les problèmes particuliers au logement dans une petite ville d'une région éloignée et dépendant d'une seule ressource naturelle. Ils ont aussi visité l'usine Syncrude qui extrait des sables bitumineux.

Les délégués se sont rendus par la suite à Saskatoon (Saskatchewan) où l'on a procédé à la planification des quartiers résidentiels, à la construction de maisons plus efficaces sur le plan énergétique.

Puis les délégués ont terminé leur tournée canadienne dans la péninsule du Niagara (Ontario) où ils ont constaté le besoin de satisfaire aux exigences de l'agriculture, de l'industrie, du milieu résidentiel et du terrain public.

Enfin, à Toronto (Ontario), la session s'est terminée par une séance de récapitulation sur l'habitation au Canada.



Un groupe de délégués visite le Centre des sciences de la santé à Edmonton (Alberta).



Le secrétaire administratif de la Commission économique pour l'Europe (CEE), M. Sahlgren s'adresse à l'Assemblée, lors de la 44^e session du Comité de l'habitation, de la construction et de l'urbanisme qui avait lieu à Ottawa.

Contre les maux de dos

Une compagnie canadienne a récemment mis en marché un fauteuil destiné aux personnes souffrant de maux de dos. Il est conçu de façon à basculer pour que son occupant, solidement retenu en place par des courroies, ait la tête à un niveau inférieur aux pieds. En une telle position, le poids du corps met le dos et les jambes sous traction, raffermissant et remplaçant les muscles, et amoindrissant la douleur.

Un Canadien, M. Walter Sieber, d'Elmira, en Ontario, a conçu ce fauteuil en 1978 dans l'espoir d'améliorer sa condition personnelle. Depuis lors, son invention a été testée et améliorée par plusieurs hôpitaux du Canada et des États-Unis.

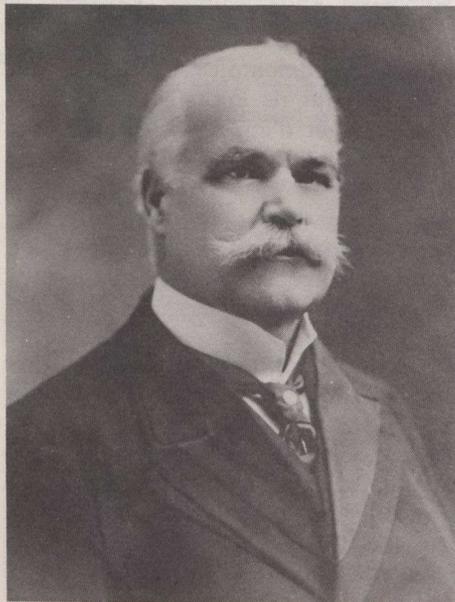
Le fauteuil ressemble à un siège d'avion ou à une chaise de dentiste, avec son haut dossier profilé et son rembourrage épais. Il se renverse lentement, jusqu'à l'angle désiré. La personne souffrant de maux de dos est invitée à demeurer dans cette position durant une période variant de deux à 15 minutes. Selon le



fabricant, quatre personnes sur cinq bénéficient d'une telle thérapie. Le fauteuil est manufacturé par Inverchair, de Cooksville, en Ontario.

Dévoilement d'une plaque en l'honneur d'Alphonse Desjardins

Le ministre du Revenu, M. Pierre Bussières, qui représentait le ministre de l'Environnement, M. Charles Caccia, a dévoilé une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada commémorant M. Alphonse



M. Alphonse Desjardins, que l'on reconnaît comme étant le « Père du mouvement des syndicats de crédit en Amérique du Nord », a contribué à créer la Coopérative de crédit du Service civil limitée, en 1908.

Desjardins, fondateur du mouvement des caisses populaires au Québec.

La cérémonie s'est déroulée en face de l'édifice de la Confédération des caisses populaires et d'économie du Québec, au 100 de l'avenue des Commandeurs, à Lévis, en présence de nombreux dignitaires, membres des Sociétés historiques de Lévis et Lauzon, ainsi que des membres de diverses organisations du Mouvement Desjardins.

Dans son allocution, M. Bussières a souligné l'importance que le gouvernement du Canada accorde à la reconnaissance des personnages de la trempe du fondateur de ce vaste mouvement coopératif.

M. Alphonse Desjardins est né à Lévis en 1854. D'abord journaliste, puis éditeur des débats de l'Assemblée nationale, il fut également sténographe à la Chambre des communes avant de fonder une première société coopérative d'épargne et de prêt le 6 décembre 1900. D'un modeste début dans la cuisine de la maison du fondateur, le Mouvement Desjardins compte aujourd'hui près de 1 500 caisses populaires et d'économie, une pléiade d'institutions financières (dont l'actif consolidé s'élève à 18 milliards de dollars), plus de 21 000 employés et quatre millions de membres.

Notons de plus de la Caisse centrale du

Mouvement Desjardins transige directement avec la Banque centrale du Canada.

Le mouvement Desjardins est, depuis le 20 septembre, la première institution financière coopérative au Canada à régler la compensation de ses effets en direct avec la Banque du Canada. Le mouvement Desjardins, qui auparavant effectuait le règlement financier des chèques tirés sur le réseau des Caisses Desjardins par l'intermédiaire de la Banque Nationale, rejoint ainsi, à cet égard, le grand club des banques à charte.

La Caisse centrale, représentant financier unique des Fédérations de caisses populaires et d'économie du Mouvement Desjardins, échange quotidiennement des chèques pour quelque 500 millions de dollars avec les autres institutions de dépôt qui sont membres adhérents de l'Association canadienne de paiements.

Le fait que la Caisse centrale ait maintenant un compte à la Banque centrale du Canada lui donne accès à de nouveaux fonds sur lesquels elle recueillera des revenus en intérêts.

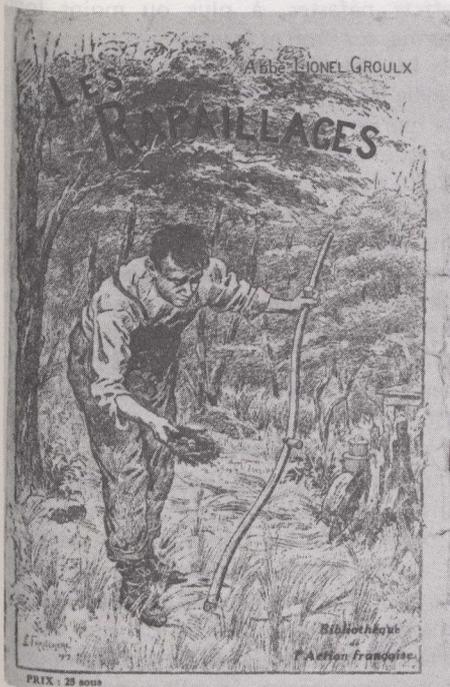
Ces fonds permettent également au ministère des Finances de gérer sa trésorerie, pour intervenir sur le marché des changes ou pour soutenir le dollar.

Du granite québécois pour les gratte-ciel de New York

Granicor, entreprise de Saint-Augustin dans la région de Québec, vient d'obtenir un important contrat de promoteurs immobiliers américains. Il s'agit de la fourniture de panneaux muraux et de planchers en granite qui orneront le complexe immobilier de Battery Park à New York, projet portant sur la construction de cinq gratte-ciel. Ce contrat a pour effet de remplir, une année à l'avance, les carnets de commande de la firme québécoise qui emploie actuellement 75 travailleurs.

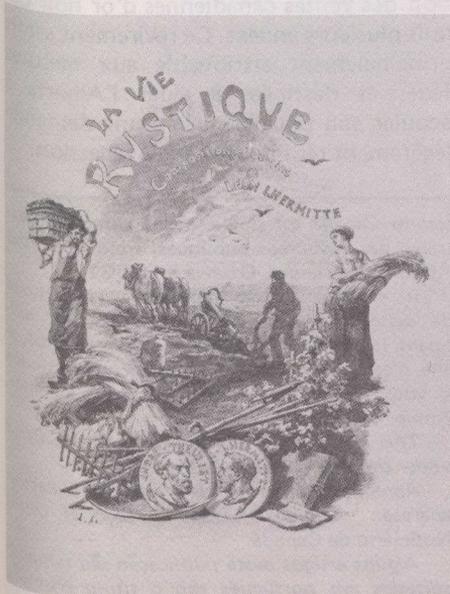
Les blocs de granite utilisés par Granicor pèsent en moyenne vingt tonnes chacun et proviennent surtout de la région du Lac Saint-Jean. Ils sont découpés en plaques à l'usine et polis à l'aide d'abrasifs de carborundum. Les plaques sont taillées aux dimensions requises, selon la place qu'elles occuperont. Matériau d'une très grande solidité et pratiquement inusable, le granite résiste très bien à la compression, à l'abrasion, aux acides, aux sels minéraux et, de plus, possède un très faible coefficient d'absorption de l'eau.

Le livre illustré au Québec et en France (1900-1950)



Joseph-Charles Franchère (1866-1921), couverture pour *Les Rapailages* de l'abbé Lionel Groulx, dessin au fusain et cliché au trait.

Peu d'études exhaustives se sont attardées sur l'histoire et l'importance du livre illustré canadien : aussi, l'exposition *Le livre illustré au Québec et en France (1900-1950)*, présentée à la Galerie nationale du Canada du 16 septembre au 13 novembre 1983, convie-t-elle le visiteur à une nouvelle perception et appréciation



Léon Lhermitte (1844-1925), frontispice pour *La Vie rustique* d'André Theuriet, dessin gravé sur bois par Clément Bellenger.

du livre illustré de distribution massive.

Jean-René Ostiguy, organisateur de l'exposition et conservateur chargé de la recherche en art canadien à la Galerie nationale, a remarqué l'apport social et culturel du livre illustré à prix modique publié vers les débuts du XX^e siècle et lui a voué quelques années de recherche. « Cette première exposition veut susciter un intérêt public pour ce patrimoine maintenant connu surtout des bibliophiles » explique-t-il. « Les livres illustrés par des artistes de talent méritent une attention particulière puisqu'ils reflètent à la fois l'histoire de l'art et celle de la bibliophilie. »

L'exposition regroupe 50 livres publiés entre 1900 et 1950. Vingt-cinq publica-



Alfred Pellan (né en 1906), illustration pour *Le Voyage d'Arlequin d'Éloi de Grandmont*, plume et encre, et cliché au trait.

tions québécoises, chacune jumelée à un ouvrage français, déploient une sélection d'illustrations produites par des artistes canadiens de renom tels Clarence Gagnon et Jean-Paul Lemieux et font découvrir des illustrateurs demeurés inconnus tels Henri Beulac et Maurice Gaudreau.

Les illustrations se font le reflet du renouveau, au Canada et en Europe, de la technique du bois gravé : plusieurs mettent en évidence les contrastes spectaculaires du bois d'illustration. La linogravure, qui produit un rendement équivalent de formes noires et blanches, est aussi une technique fréquemment choisie par l'illustrateur de l'époque, ainsi que le dessin à l'encre, la lithographie, la gouache et l'eau-forte.

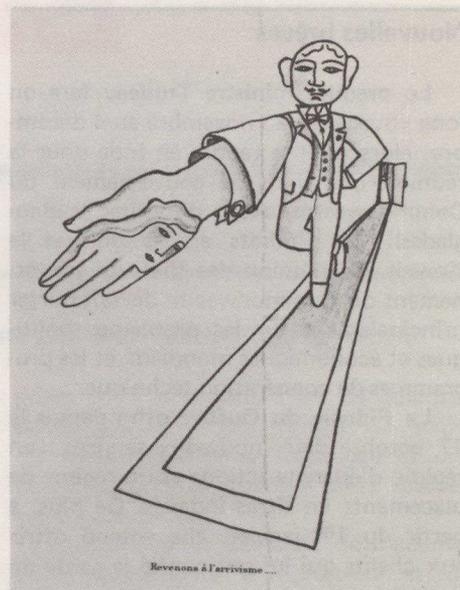


Illustration pour *Le Secret professionnel* de Jean Cocteau (1889-1963), dessin en couleurs et pochoirs.

Le livre illustré au Québec et en France (1900-1950) jumelle avec succès des publications des deux côtés de l'Atlantique. On sait que plusieurs collections françaises, notamment *Le livre de demain* et *Le livre moderne illustré*, furent largement distribuées au Québec. Bien que l'influence française soit difficile à délimiter, les livres exposés démontrent qu'une parenté existe au niveau du format, du papier, de la mise en page, des illustrations et du prix de revient.

L'attrait principal de l'exposition réside dans sa comparaison continue de talents québécois et français. Les illustrateurs québécois font bonne figure, autant par la qualité de l'image que par le jet de l'imagination, lorsqu'on les compare à de grands illustrateurs français de la trempe d'un Henri Matisse, Jean Cocteau ou Edy Legrand.

Les livres québécois proviennent de la collection de la Galerie nationale qui contient maintenant plus de 50 titres.

Deux Montréalais, Louise Rochefort et Jean Lalonde, seront les représentants canadiens au concours international de radio-reporter qui aura lieu prochainement. Ces deux jeunes reporters rencontreront les autres représentants de la communauté des radios publiques de langue française de Suisse romande, de Belgique et de France. On sélectionnera le lauréat de la bourse René Payot, qui s'élève à un montant de 3 000 \$ pour la réalisation d'un reportage à caractère international.

Nouvelles brèves

Le premier ministre Trudeau fera un long voyage du 23 novembre au 4 décembre, alors qu'il se rendra en Inde pour la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, avant de visiter le Bangladesh, les Émirats arabes unis et le Koweït. La réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth devrait porter principalement sur les problèmes politiques et économiques mondiaux et les programmes de coopération technique.

La Fiducie du Québec offre depuis le 17 octobre deux nouveaux services : un régime d'épargne-actions et un régime de placements en titres indexés. De plus, à partir du 1^{er} janvier, elle entend offrir aux clients qui lui ont confié la garde de leurs valeurs et à ceux qui ont un régime d'épargne-retraite autogéré, la possibilité d'exécuter pour eux l'achat et la vente de valeurs mobilières. La Fiducie est une société du Mouvement Desjardins.

Les services financiers Avco du Canada viennent de lancer en Europe pour 35 millions de dollars d'obligations enregistrées au Luxembourg. Ces obligations échéant le 1^{er} novembre 1989, non rachetables, produisent un intérêt de 13 p. 100 et sont cotées au pair.

Le gouvernement du Canada a fait parvenir à la Commission américaine des valeurs mobilières un prospectus indiquant son intention d'émettre pour 500 millions de dollars d'obligations sur le marché américain. Les modalités de cette émission seront connues plus tard. Le

produit de la vente des obligations s'ajoutera aux réserves officielles du Canada et pourrait servir à amortir la dette nationale à l'étranger.

Le vice-président du conseil de la Banque royale du Canada, M. Robert Utting, a qualifié de « fort réalistes » les prévisions des analystes financiers qui croient que les profits de l'institution bancaire, pleinement dilués, atteindront cette année près de 4,60 \$ (canadien) par action, et 3,68 \$ l'an prochain.

Le premier salon Santé Bien-être s'est tenu au Palais des congrès de Montréal du 7 au 10 octobre. Le public a pu non seulement y visiter quelque 300 kiosques, mais aussi y assister à des démonstrations ou participer à des programmes d'activités physiques conçus pour différentes catégories de personnes. Il y avait également des ateliers sur divers thèmes : la venue d'un bébé ; la sécurité ; la façon de se libérer de ses dépendances (tabagisme, toxicomanie) ; la connaissance de ses besoins nutritifs, etc. L'hôpital Sainte-Justine avait alors prévu pour la durée du salon un programme spécial d'activités différentes chaque jour.

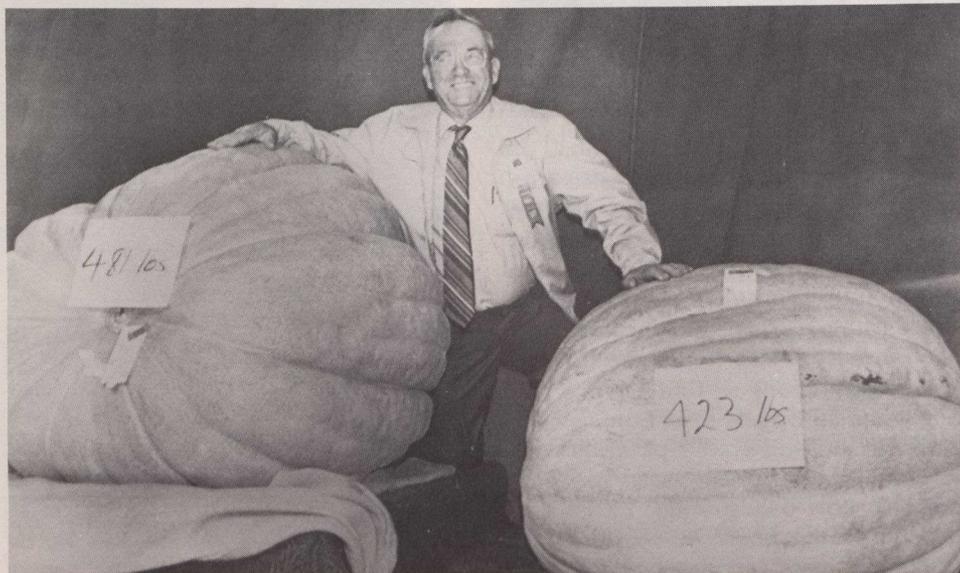
Le cinquième colloque international sur les lentilles de contact a eu lieu à Montréal, les 8 et 9 octobre, au Centre Sheraton. Il y était surtout question des lentilles souples à port prolongé. Vu qu'on les utilise de plus en plus, il s'avère nécessaire d'établir un bilan des avantages et des inconvénients de ces lentilles. Un mauvais ajustement des lentilles de contact, en particulier celles à port prolongé,

peut engendrer des problèmes de vascularisation susceptibles d'entraîner des effets néfastes, à plus ou moins long terme, sur l'œil et la vue.

Le dernier numéro de l'Econoscope, revue de la Banque Royale, rapporte que la reprise économique a été plus forte que prévue dans la plupart des provinces. Cette dynamique remontée s'explique par l'accroissement des dépenses des consommateurs ainsi que par l'augmentation des mises en chantier résidentielles et des exportations. Selon les prévisions de la banque, le produit intérieur brut réel augmentera de 3 p. 100 en 1983 dans l'ensemble du pays, mais de 3,4 p. 100 au Québec et en Ontario.

Plusieurs membres de la célèbre commission Laurendeau-Dunton se sont réunis à Québec lors du colloque annuel du Conseil de la vie française en Amérique. L'événement a permis de faire le point sur l'évolution de la langue et de la culture d'expression française au Canada. Sur le thème *Les communautés francophones et la communication*, le colloque a réuni, du 29 septembre au 1^{er} octobre dernier, plus de 150 représentants d'organismes francophones des provinces canadiennes, de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane.

Changement radical dans le commerce du pétrole au pays : les exportations de pétrole brut canadien ont augmenté de plus de 40 p. 100 au cours des six premiers mois de l'année, pendant que les importations chutaient de 50 p. 100, a révélé Statistique Canada, le 26 septembre. On n'avait pas vu une telle amélioration des ventes canadiennes d'or noir depuis plusieurs années. Ce revirement serait principalement attribuable aux mesures fédérales destinées à aider l'Alberta à écouler son pétrole malgré une demande légèrement réduite, suite à la récession.



M. Gwen Woodman, un horticulteur retraité qui cultive des plantes en serre, à Farmhouse (Nouvelle-Écosse), vient de remporter le titre de roi de la citrouille avec un spécimen de 218 kg (à gauche). Il remplace M. Howard Dill, de Nouvelle-Écosse, qui a cependant gagné le prix de la courge avec un échantillon de 191 kg (à droite).

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304